

Image not found or type unknown



Retraite a 60 ans avec le nouveau decret

Par **bienkowski**, le **05/07/2012 à 12:14**

Bonjour,rnj'ai une lettre de la caisse de retraite qui me disait il y a six mois que j'aurai droit a la retraite a taux plein en mars 2013, est ce qu'avec le nouveau decret, j'aurai droit a la retraite a 60 ans, le les aurai en septembre 2012.rnMerci